Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_144-DE

Membres en exercice : 28
Membres présents : 24
Membres votants : 28

Le 10 décembre 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 4 décembre 2025 Publication de la convocation le : 5 décembre 2025

Etaient présents :
M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER, Mme Corinne COSQUER LE MOENNER

Etaient absents :
M. Michel VAN-PRAET a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
Mme Simone JOURAND a donné procuration à M. Michel COLLOREC
M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Georges CASTEL
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : M. Didier LOAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 15 DEC. 2025
Date de publication : 15 DEC. 2025

Délibération n° 2025-144 : Décision modificative n°2 du budget primitif 2025 budget principal
Rapporteur : M. Georges CASTEL

Monsieur le maire expose à l'assemblée :
Vu la délibération n°DE2025-033 du 2 avril 2025 portant approbation du budget primitif 2025 du budget principal ;
Vu la délibération n°DE2025-111 portant approbation de la décision modificative n°1 du budget primitif du budget principal,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 1er décembre 2025,

Entendu l'exposé de M. le Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :
- approuver la décision modificative n° 2 au budget prévisionnel 2025 (budget principal) suivante :

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_144-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

Augmentation de crédits					Diminution de crédits				
Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM	Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM
6811	Dot. amort. immos incorporelles	410 000,00 €	50 000,00 €	460 000,00 €	Chapitre 011 Art 615221	Bâtiments publics	87 000,00 €	- 5 000,00 €	82 000,00 €
					Chapitre 011 Art 61558	Autres biens mobiliers	70 000,00 €	- 40 000,00 €	30 000,00 €
					Chapitre 011 Art 6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	30 000,00 €	- 5 000,00 €	25 000,00 €
			50 000,00 €					- 50 000,00 €	

Eléments explicatifs :

- Ajustements des dotations aux amortissements sur immobilisations

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES :

Augmentation de crédits					Diminution de crédits				
Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM	Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM
Opération 192 Article xxxx	Opération bâtiment Esquibien	300 000,00 €	360 000,00 €	660 000,00 €	155	Acquisition de matériel roulant	150 000,00 €	- 100 000,00 €	50 000,00 €
Opération 4131 Article XXXX	Opération Enfouissement de réseaux	150 000,00 €	200 000,00 €	350 000,00 €	162	Aménagement du littoral	446 114,00 €	- 150 000,00 €	296 114,00 €
					180	Place du Stum	80 000,00 €	- 80 000,00 €	- €
				- €	19	Travaux de voies et réseaux	761567,99	- 230 000,00 €	531 567,99 €
TOTAL :			560 000,00 €		TOTAL :			- 560 000,00 €	

Eléments explicatifs :

- Evolution de l'enveloppe travaux pour la réhabilitation du bâtiment d'Esquibien
- Projet d'enfouissement de réseaux rue Amiral Guépratte

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES :

Augmentation de crédits					Diminution de crédits				
Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM	Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM
				- €					- €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	410 000,00 €	50 000,00 €	460 000,00 €	1641	Emprunts	2 031 828,25 €	- 50 000,00 €	1 981 828,25 €
TOTAL :			50 000,00 €		TOTAL :			- 50 000,00 €	

Eléments explicatifs :

- Revalorisation des dotations aux amortissements des immobilisations

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS